Les bruits de changements ministériels qui avaient été mis en circulation ont complètement cessé.

Quant à ce qui concerne l'époque des élections, on croit généralement qu'elle demeure fixée au 31 mai prochain.

M. Thiers, accepte, décidément la candidature qui lui est offerte à Aix. M. Barthelemy Saint-Hilaire se porte dans la Seine-et-Oise et M. Marie dans l'Yonne.

Il est question de M. de Ste-Beuve comme devant figurer sur la prochaine liste des nouveaux sénateurs. M. Mocquart, dont le nom avait été prononcé, reste au secrétariat de l'Empereur.

On assure que les diverses fractions du parti democratique ont decidé qu'elles repousseraient toute fusion avec les chefs du parti orleaniste et du parti légitimiste.

Le concours de Poissy s'est tenu aujourd'hui sous la présidence de M. le ministre des Travaux publics, du Commerce et de l'Agriculture.

Dans le monde militaire, on s'occupe beaucoup de la formation d'un régiment de jeunes soldats, tous enfants de troupe, qui prendrait le nom de pupilles de la garde.

Les fêtes de Longchamps ont commencé aujourd'hui par un temps très-convenable, bien qu'un peu froid.

Les cérémonies imposantes de la Semaine-Sainte, ecrit on de Rome, ont amené une foule considérable d'étrangers parmi lesquels les Anglais, comme de coutume, sont en grand nombre.

On a appris aujourd'hui qu'un détachement de notre expédition du Mexique, composé de troupes ayant fait la campagne de Chine, avait occupé la province aurifère que le gouvernement français a l'intention de se faire céder à titre d'indemnité de guerre. A ce propos, le bruit court de nouveau qu'aussitôt la prise de Puebla, nous ne refuserons pas d'accueillir les propositions de paix du gouvernement mexicain. Mais cette rumeur a besoin d'être confirmée.

Voici comment l'*Opinion Nationale* s'exprime au sujet de l'alliance autrichienne qui semble chaque jour faire des progrès :

« A parler franchement, dit M. Gueroult, notre seule crainte est l'alliance franco-autrichienne ne se noue pas. Le salut de la Pologne, le grand interêt europeen et français qui domine en ce moment la situation, nous paraît être surtout à ce prix.

» Voilà de quoi surprendre et peut-être indigner plus d'un ami de la Pologne ; mais, nous l'avouons franchement et sans la moindre mauvaise honte, nous serions très-heureux que la Pologne, la France, et l'humanité eussent cette obligation à l'Autriche, dût l'Autriche y trouver son compte par dessus le marché. Nous plaindrions sincèrement ceux qui, sur une pareille question, se croiraient obligés de faire les délicats et pousseraient le puritanisme et la pruderie jusqu'à repousser le salut s'il devait venir de l'Autriche.

» Il ne manque pas de gens en France, nous le savons, pour lesquels il y a deux choses qui sont passées à l'état de vérités incontestables, l'une c'est que l'Autriche est l'ennemie de la Revolution ; l'autre, c'est que l'Autriche est marquée pour une fin prochaine et que ses jours sont comptés. Ces deux opinions nous semblent aussi fausses l'une que l'autre. La rude secousse de Magenta et de Solferino a causé une véritable revolution dans le tempérainment de l'Autriche ; elle l a changé et fortifiée.

» Il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour le nier. L'Autriche est devenue assez libérale pour faire envie à ceux qui n'avaient naguère pour elle qu'une compassion méprisante et qui s'estimeraient fort henreux de voir les rapports de la représentation nationale avec le gouvernement, des cultes avec l'Etat, de la presse avec le public, régles chez eux comme à Vienne ; et en devenant libérale, l'Autriche a trouvé sa vraie force : celle d'une grande confédération qui s'appuie sur l'Allemagne, et dont le chef est héréditaire. »

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

INDUSTRIE ET COMMERCE

LA FOUDRE (1). — FILATURE DE COTON.

(Suite. — Voir notre dernier numéro).

Le port du Havre a importé en vingt-deux ans, en cotons d'Amérique, 8,730,835 balles pesant net environ 195 kilogrammes, soit en moyenne par année 379,601 balles.

Voici quelle a été la progression :

En 1839 il est entré en France 265,213 balles.
1860 » » 632,195 »

C'est-à-dire qu'en 1860, la progression de vingt-deux ans a atteint le chiffre de 240 0/0.

La consommation dans le même laps de temps a été de :

En 1839..... 242,043 balles.
1860..... 572,30 balles, soit 236 0/0 d'aug.

Le port de Marseille, de son côté, présente les résultats suivants :

Cotons entrés en	1840	1860
Cotons Jumel. . . .	18,404 b.	20,194 b.
Etats-Unis.	32,608	5.120
Smyrne.	3,421	5,778
Syrie	4,671	8,338
Autres sortes . . .	3.379	1,056

Quantités totales entrées de 1840 à 1861 :

Jumel	511,998
Etats-Unis. . .	276,273
Smyrne. . . .	66,152
Syrie	101,192
Autres sortes. .	42,193

(1) Extrait des *Grandes Usines de France*, par M. Turgan.

La consommation a été, en vingt deux ans, de :

Années extrêmes comparées.	1840	1860
Jumel. . .	517,751	18,629	20,194
Etats-Unis .	278,304	29,456	5,121
Smyrne . .	67,873	4,584	2,215
Syrie . . .	101,126	4,642	4,003
Autres sortes	43,203	2,654	646

Le poids brut moyen des balles peut s'établir comme suit, suivant provenance :

180 kilogr. par balles de coton Jumel.
150 » » Smyrne.
175 » » Syrie.
200 » » Etats-Unis.
180 » » Inde.
150 » » Autr. sorts.

Voici quels étaient les prix au 31 décembre des années suivantes pour les cotons de provenance américaine pour les qualités dites bas à ordinaires. Ces prix sont aux 50 kilogrammes :

	1861	1860	1859	1858	1857
New-Orléans (Louisiane.	130 à 172	85 à 119	92 à 127	91 à 122	80 à 112
Mobile . .	129 à 148	84 à 105	91 à 114	91 à 109	80 à 99
Georgie (courte soie).	128 à 146	83 à 104	89 à 113	90 à 105	79 à 95
Georgie (longue soie).	130 à 180	105 à 400	115 à 400	110 à 375	115 à 375

Ces mêmes cotons étaient cotés le 12 septembre 1863, comme suit :

New-Orléans (Louisiane) . .	348 à 336
Mobile	345 à 362
Georgie (courte soie) . . .	342 à 355
Georgie (longue soie) . . .	manque.

L'écart des plus bas prix (1857), aux plus hauts prix de 1862, se résume comme suit :

	1857	1862	Ecart.
New-Orléans.	80 fr. à 348	268 fr.	les 50 k.
Mobile. . .	80 à 345	263	»
Georgie (courte soie). .	79 à 342	263	»

ce qui fait une augmentation de 431 p. 100.

Les cotons de l'Inde ont subi une hausse au moins équivalente.

Si mauvais qu'ils soient, les cotons indiens coûtent donc encore à peu près quatre fois ce qu'ils coûtaient avant la crise. Mais, comme ils sont presque seuls sur le marché, on est bien forcé de s'en servir. C'est exclusivement de ces Oomrawattee, Broach, Bengale, Boubay, que *la Foudre* file aujourd'hui ; ils arrivent dans les magasins en petites balles très-fortement comprimées et cerclées avec des cordes solides en jute. On ne peut s'expliquer cette disposition qu'en supposant l'empilement de la matière par une presse hydraulique dans une sorte de moule, composé de solives dessus et dessous. Ces balles, portées à dos de chameaux ou sur de lourds chariots à roues pleines, sont conduites au Gange, reçues dans des bateaux à larges ventres qui les attendent à Singapoore, le grand entrepôt du coton ; de là ils descendent le fleuve et passent sur les navires européens. Quand elles sont déposées dans les magasins destinés aux mélanges, on commence par ouvrir les balles et les dépecer. On étend ensuite le coton, brassées par brassées, en couches horizontales sur une surface déterminée, de manière que chaque balles soit également distribuée sur cette surface ; on fait de cette manière autant de couches horizontales que la hauteur du magasin peut en contenir, ce qui permet ordinairement d'entasser une centaine de balles. Pendant cette opération, on a soin d'enlever, à mesure qu'il s'en découvre, les pierres, les ficelles, les morceaux de bois, les parties avariées par l'eau de mer, etc., que l'on rencontre en si grande quantité dans les cotons de l'Inde. Ces mélanges ont pour but d'amener dans le travail l'uniformité et l'homogénéité de nuance et de qualité.

On a essayé dernièrement de passer le coton brut, à la sortie de la balle, dans un bain de vapeur sous une pression de 3 à 4 atmosphères. Cette opération avait pour but de désagréger les matières gommeuses et résineuses qui font adhérer entre elles les fibres du coton, et de les mieux disposer à l'action des machines à nettoyer ; mais ce procédé n'a pas encore reçu la sanction de la pratique. Il a d'ailleurs pour inconvénient de ternir la blancheur naturelle du coton et de lui donner une teinte grisâtre.

Le mélange des 100 balles exécuté comme on l'a dit plus haut, les opérations de la filature proprement dite vont commencer.

Ces opérations si multiples et si complexes se divisent en deux grandes catégories : la première renferme les préparations, la deuxième le filage. Nous allons les examiner successivement,

Les préparations. — Les préparations se subdivisent elles-mêmes en trois opérations distinctes, mais qui sont destinées à s'entr'aider mutuellement.

1° Le battage ou nettoyage ;

2° Le cordage : cette opération a pour but de parfaire le nettoyage, et surtout de diviser en même temps les soies, de les prendre et de les séparer en quelque sorte une à une ;

3° Les laminages ou étiages, ayant pour fonction de rendre parallèles et lisses les soies divisées par le cardage.

Ces trois opérations ont entre elles une corrélation directe et s'entr'aident mutuellement:

Le battage *prépare* le coton pour l'opération du cardage.

Le cardage le *prépare* pour l'opération du laminage.

Le laminage enfin le *prépare* pour l'opération du filage.

Battage et nettoyage. — Le tas de coton mélangé renferme le coton encore à l'état brut, c'est à-dire que sur 100 parties de coton, il y aura lieu d'en éliminer 25 0/0 environ de matières hétérogènes, et il restera 75 0/0 seulement de coton pur, destiné aux diverses manutentions qui devront le transformer en fil.

(La suite au prochain numéro).

FAITS DIVERS.

— Le *Messager du Midi* raconte un acte de touchante generosité qui fait le plus grand honneur à tous ceux qui y ont pris part :

« Avant-hier, 27, à minuit, dit un témoin oculaire, à l'arrivée du train venant de Bordeaux, une pauvre femme, veuve et mère de sept enfants presque tous en bas-âge, descendit des troisièmes. Elle n'avait pas assez d'argent pour payer le montant de sa place jusqu'à Marseille, et elle s'adressa à un employé, en ce moment de service à la gare, le priant de venir à son aide.

» Cet homme ne pouvant subvenir à lui seul aux besoins de cette pauvre mère, eut l'heureuse idée de se rendre dans la salle d'attente des premieres, et y fit part aux quelques voyageurs qui s'y trouvaient de ce qui se passait. Sa demande fut favorablement accueillie, et presque aussitôt sa main contenait de quoi payer le voyage et faire face aux premiers besoins. Mais ayant commencé une bonne œuvre, il voulut aller jusqu'au bout et se dirigea vers un jeune voyageur qui jusqu'à ce moment, était reste muet spectateur de cette quête.

« Ce dernier, à peine interpellé, demanda où etait cette femme, et manifesta le desir de la voir. M. X... s'empressa de le conduire auprès d'elle. Au recit douloureux qu'elle lui fit, à la vue de tant de misère, le cœur de ce jeune homme s'attendrit, et, n'écoutant que sa generosite, il prit son portefeuille, en sortit un billet de 1,000 fr qu'il donna à la pauvre femme lui disant de le garder pour elle, puisque le produit de la qnête lui suffisait pour payer son voyage. Puis il mit dans la main de chaque enfant un billet de 100 fr. et se retira aussitôt, s'échappant aux remerciements de cette pauvre femme. »

On lit dans la *Gazette des Tribunaux :*

« Un marchand brocanteur de la rue de Lourcine, le sieur T..., âgé de cinquante-quatre ans, était rentré chez lui dans la soirée d'avant-hier, dans un état voisin de l'ivresse, et sa femme lui avait fait à ce sujet quelques reproches qu'il avait mal accueillis. Une discussion assez vive s'engagea entre les deux epoux, et le mari, arrivé au paroxysme de la colère, profera contre sa femme des menaces telles, que celle-ci, pour en éviter la réalisation, jugea prudent de s'éloigner. Revenu à la raison et regrettant son emportement, le sieur T... pensant que sa femme s'était réfugiée dans le grenier de la maison, y monta pour lui faire des excuses et la ramener au domicile commun ; ne l'y trouvant pas, il monta par une lucarne sur le toit pour s'assurer si elle n'était pas de ce côte, et à peine avait-il fait quelques pas qu'il perdit l'équilibre et tomba de cette hauteur sur le pavé, où il fut tué raide.

» Un autre accident de la même nature est aussi arrivé hier entre cinq et six heures du soir dans le faubourg Saint-Antoine ; un ouvrier maçon, le sieur M..., âgé de 37 ans, travaillait dans une maison en construction ; ayant été surpris par un éblouissement, il est tombe de la hauteur d'un troisième étage sur la voie publique où il est resté étendu sans mouvement. Dans la chute, il a eu les deux jambes fracturées et a reçu en outre une très grave blessure à la tête. Cependant, il respirait encore ; il a été transporte à l'hôpital Saint-Antoine, où les soins les plus empresses lui ont été donnés. »

— On se rappelle la triste histoire de ce brave paysan Breton qui avait gagné le lot de quatre cents mille francs à la fameuse loterie du lingot d'or, et qui gaspilla en quelques mois, cette somme énorme en de misérables speculations. Au mois de janvier toute la France apprenait que M. Magne, médecin à Paris, avait gagné le lot de 100,000 fr. à la loterie de Saint-Point. M. Magne n'aura pas eu le temps de jouir de sa bonne fortune. La semaine dernière il a été foudroyé par une attaque d'apoplexie.

— A Hoorn (Hollande) un jeune homme, inscrit pour la milice nationale de cette année, est d'une corpulence telle qu'il lui a été impossible de se déplacer pour se rendre devant le conseil de revision. L'officier de santé a dû se rendre auprès de lui pour l'examiner et a constate qu'il pesait 260 kilog.

— Depuis longtemps, dit le *Morning-Star*, nous n'avions pas eu à enregistrer d'incendie aussi regrettable que celui qui vient d'éclater en Lower-Shadwell, à Londres. Ce sinistre a été accompagné de circonstances émouvantes qui ont profondement impressionné la foule accourue sur le lieu de l'événement.

C'est dans une taverne appelée *Ship and Spears Tavern* que le feu a pris. Une bande de policemen voyant de la fumée sortir à travers les fentes de la devanture, donna l'alarme aussitôt. Malheureusement, beaucoup de monde demeurait dans la maison, et la fuite ou le sauvetage des habitants ne se fit pas sans difficultés et sans accidents. Les flammes avaient gagné des tonnes de liqueurs, dont le contenu devenu la proie du feu formait dans les chambres des lacs enflammés.

Aux fenêtres apparaissaient des femmes qui n'osant s'échapper en plongeant les pieds dans le liquide brûlant, imploraient à grands cris l aide des assistants. Parun malheur tenant de la fatalité, l'appareil de sauvetage de la Société royale ne se trouvait pas à son poste ordinaire, et il fallut aller à nn demi-mille chercher un autre appareil, qui, pour passer sous le pont d'un chemin de fer, devait éprouver des difficultés et des lenteurs préjudiciables en pareille occurence.

Deux femmes nommees Hulme et Gould, la première épouse du tavernier, emprisonnées par les flammes, cherchèrent à s'échapper par une fenêtre du second etage. Mme Gould sauta et se cassa les deux bras, elle fut emportée à l'hôpital. Mme Hulme voyant le malheur arrivé à sa compagne, essaya de gagner le sol par un autre moyen ; elle saisit un tuyau de descente et elle fût arrivee sans doute saine et sauve au bas de la maison, si dans une chambre un tonneau de liqueur n'avait fait explosion. La liqueur en feu fut projetee en partie hors de la fenêtre, inonda Mme Hulme et mit le feu à ses vêtements ; Mme Hulme tomba sur le sol mortellement atteinte, elle fut transportee à l'hôpital, les bras et les jambes horriblement brûles.

D'autres personnes qui étaient encore dans la maison furent sauvees à grand-peine. On les retira brûlees et presque asphyxiees par la chaleur et la fumee. Les pompes de la paroisse et celles de London-Brigade, sous la direction du premier lieutenant du district, manœuvrèrent avec activité, mais ne parvinrent pas à sauver la maison qui fut reduite en cendres. L'origine de cette incendie est restée inconnue.

— Un crime horrible a été commis dans la commune de Warsage, près de Vise. Dans une maison isolee, située dans cette commune, habitaient trois personnes, le sieur L..., journalier, sa femme et sa sœur. L... avait épousé, en secondes noces, cette femme qui, depuis plusieurs années, est devenue complètement impotente. Il y a trois jours, le sieur L.. partit pour son travail ; sa sœur se rendit à la messe, laissant la femme L..., sa belle-sœur, seule à la maison. Quel ne fut pas son etonnement en, rentrant, lorsqu'elle ne vit plus la femme L... dans la chambre où elle l'avait laissee. Elle descendit à la cave et fut frappee de stupeur en découvrant, jeté dans un puisard, le cadavre de la femme L... Cette malheureuse avait la tête presque séparée du corps ; le cou presentait une large blessure qui a dû être faite avec un instrument tranchant. Aucun objet de la maison n'avait été enlevé ; le vol n'a donc pas pu être le mobile de ce crime. M. Dauw, juge d'instruction, et M. Wala, substitut du procureur du roi, se sont rendus avant-hier, ainsi que nous l'avons dit, sur les lieux pour commencer l'instruction de cette affaire. A la suite de leurs perquisitions, le mari de cette femme, sa sœur et son fils ont été mis provisoirement en état d'arrestation. Tout fait espérer que l'auteur de ce crime odieux ne tardera pas à tomber sous la main de la justice. Après avoir subi un premier interrogatoire, le mari a été relâché. Nous croyons devoir nous abstenir de donner pour le moment de plus amples details sur cette affaire, dont l'instruction se poursuit activement.

— Un calculateur ingénieux a fait les calculs suivants, en raison desquels il propose de nommer l'annee 1863 l'année des 9 :

Additionnez les deux premiers chiffres de l'annee 1 et 8, vous aurez le total 9 ; les deux derniers chiffres, 6 et 3 donnent le même resultat ; placez les deux chiffres 1-8 sous 6-3 et additionnez vous aurez 81 dont les deux chiffres reunis produisent 9; soustrayez au contraire 18 de 63, il reste 45, dont la reunion donne 9 ; divisez 63 par 18, le quotient est 3. et le reste 9 ; multipliez les 4 chiffres 1-8-6-3 les uns par les autres, le resultat est 144, dont les trois chiffres additionnes donnent 9 ; additionnez les quatre chiffres 1-8-6-3, le total est 18, dont les deux termes reunis donnent 9; divisez 1863 par 9, le quotient est 207, dont les trois chiffres egalent 9. Ces combinaisons sont à l'infini. et l'auteur en conclut que cette annee est une annee de revolution, attendu que c'est sans contredit l'annee où, depuis des siècles, on aura vu le plus de *neuf*.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux

THÉATRE DE LILLE

Vendredi, RELACHE.

Au premier jour : JERUSALEM, grand opera en 4 actes et 7 tableaux.

A l'étude : FAUST, grand opéra fantastique en 5 actes et 11 tableaux.

Incessamment au bénéfice de Mme Potel-Delort.

FRANÇOIS LES BAS-BLEUS, drame en 5 actes.

ELLE EST FOLLE, vaudeville en 2 actes.

SIMON TERRE-NEUVE, vaudeville en 1 acte.

AVIS. — Tous les jours de spectacle, le bureau de location restera ouvert jusqu'à l'heure de l'ouverture du théâtre.

BULLETIN FINANCIER.

1er avril 1863.

La Bourse était bonne au début ; la rente fait 69.50 en liquidation.

Il se produit ensuite des réalisations qui pèsent sur les cours.

Les dispositions générales sont à la hausse, mais on veut attendre que la liquidation soit passée.

La Bourse est faible en clôture.

La rente, ouverte à 69.45, a fait 69.55 au plus haut, pour finir à son cours le plus bas, 69.15 en liquidation et 69.50 fin-courant.

Les consolidés anglais sont venus en hausse de 1/4 à 92 5/8 à 3/4.

Les fonds de Vienne sont en hausse ; les changes se sont légèrement dépréciés.

Le 5 % italien a varié de 71.20 à 71.50, et le nouvel emprunt de 72.25 à 72.50.

Le Mobilier français poursuit sa marche ascensionnelle; il ferme à 1342.50 après avoir atteint 1355.

L'Espagnol a varié de 912.50 à 902.50.

L'Orléans a faibli de 1117.50 à 1107.50.

Le Nord ferme à 1042.50 ; l'Est à 37.50; le Lyon à 1218.75; le Midi à 765 ; l'Ouest à 550 ; le Genève à 437.50 ; le Victor-Emmanuel à 442.50; le Dauphiné à 448.75.

Les Ardennes font 488.75.

Les Autrichiens sont à 505 ; les Lombards à 597.50 ; les Russes à 425; les Romains à 395; les Saragosses à 735 ; le Nord de l'Espagne à 570; les Barcelone à 360 ; les Portugais à 525.

Les Transatlantiques sont cotés 575; les Gaz parisien 1795 ; les Suez 498.75 ; les Ports de Marseille 720 ; les Petites-Voitures 96.25.

Cours moyen du comptant : 3 % 69.27 1/2.
4 1/2 % 96.30.
Banque de France. 3,380.
Crédit foncier, 1490.

AVIS

TOPIQUE SAISSAC, spécifique unique pour la guérison des cors, œils de perdrix, oignons, durillons. Il enlève la douleur de suite, fait tomber la racine en peu de jours, 22,000 certificats et lettres de remercîments attestent son infaillibilité. Paris, pharmacie 18, rue Fontaine-Molière. A Roubaix, chez M. COILLE, pharmacien, Grande-Place. 3671-4601

CHANGEMENT DE DOMICILE

A dater du 1er Avril les bureaux et dépot d'Asphalte de Seyssel et du Val-de-Travers, établis ci-devant à Roubaix, viennent d'être transférés à Lille, faubourg de Paris, rue du Curé N° 5.

Les nombreux travaux exécutés jusqu'à ce jour, ont donné constamment les résultats les plus satisfaisants, tant à cause de la qualité des matières que pour les soins apportés à l'exécution.

La nouvelle position près la gare du chemin de fer à Lille, permettra de donner suite aussi promptement que possible à toutes les demandes qui auront pour objet les dallages en Asphalte pour trottoirs, portes-cochères, cours, écuries, remises, caves, ateliers, magasins, fabriques, couvertures en terrasses, chapes de maçonnerie, etc. etc.

Les scellements de lambourdes, gites ou sablières, dans une nappe continue de bitume méritent d'attirer spécialement l'attention de MM. les Architectes pour l'assainissement des rez-de-chaussées et la conservation des parquets.

3672 CUISENIER.

DÉPOT D'HUITRES

Le sieur Meurant, a l'honneur d'informer le public que le dépôt d'huitres qu'il avait ouvert chez Vannoye, à l'estaminet du *Pont Neuf*,

Est transféré, à dater de ce jour,
Chez Badart, estaminet *du Minck*.

Prix fixe : Le cent d'Huitres, 4 francs.

Au même dépôt : Crevettes, Ecrevisses, Homards.

On peut s'adresser à M. Meurant pour recevoir, dans un bref delai, toute espèce de poisson fin.

AVIS.

BAISSE DE 35 %

Rue Fosse-aux-Chênes, 22.

Grand assortiment de PAPIERS PEINTS depuis 20 c. le rouleau ; beau papier trois couleurs, à 70 cent., pour salon ; papiers satinés, dorés, à 1 fr. 90 ; devantures de cheminée depuis 75 c.

Chênes, agathes et marbres.

A la même adresse : ENCADREMENTS en tous genres, GLACES étamées et glaces nues pour devanture de magasin, BOULES PANORAMAS pour jardin.

3634 - 15 m. au 15 jt.

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPOT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de
BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRÈS DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons ; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très gailleteux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 30	l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 85 ; 2e id. 1 fr. 65	l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).
FINES NOISETTES 1 fr. 55	
GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 45	l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual, 1 fr. 80 ; 2e id. 1 fr. 60	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
FINES NOISETTES, 1 fr. 50	
GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 40	l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 75 ; 2e id. 1 fr. 55	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
FINES NOISETTES, 1 fr. 45	

(Au comptant sans escompte).

N. B. *La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.*

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.